

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

Organisme de formation n° 93 13 16 58 213



### « Violences sexistes et sexuelles : enjeux éducatifs »

8 et 9 octobre 2026 à Marseille



#### Objectif de la formation

Acquérir un socle de connaissances, de repères législatifs et d'apports sociologiques ainsi qu'une dimension pratique pour traiter du sujet avec les jeunes.



#### Objectifs andragogiques

- Questionner sa posture de professionnel-le ;
- Appréhender de manière globale les enjeux soulevés par la question des violences sexistes et sexuelles ;
- S'initier au cadre légal entourant les VSS ;
- Découvrir des outils pour agir auprès des jeunes ;
- Identifier des ressources pour l'orientation des jeunes.



#### Méthodes andragogiques

- Apports théoriques
- Échanges et réflexions collectives à partir de la pratique et de l'expérience des participant-es
- Travaux en sous-groupe
- Appropriation d'outils et de techniques d'animation



#### Les formateur-rices du CRIPS SUD

L'équipe du CRIPS est composée de professionnel-les qualifié-es, expérimenté-es dans l'éducation à la sexualité auprès d'un public adolescent et formé-es à la méthodologie de projets en santé.

#### Accessibilité

Pour vous accueillir dans des conditions optimales et pour toute situation de handicap ou besoin spécifique, vous pouvez contacter Christelle KUCHARCZYK à [coordination.transfert@cripsud.org](mailto:coordination.transfert@cripsud.org).



#### Public

Professionnel-les travaillant avec un public d'adolescent-es

*Formation sans prérequis*



#### Lieu

Dans les locaux du CRIPS SUD de Nice et de Marseille.



#### Durée

2 jours, soit 14h



#### Coût

La formation est gratuite pour les professionnel-les de la PJJ, de l'ASE et des centres de santé sexuelle des départements 06 et 13 car prise en charge par nos financeurs.

**420€\* pour les autres professionnel-les**

\* Prise en charge possible sous conditions, contactez votre OPCO pour plus d'informations.

Avec le soutien de :



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



DÉPARTEMENT  
BOUCHES  
DU RHÔNE



VILLE DE  
MARSEILLE



VILLE DE NICE



## JOUR 1

|               |                                                                                                                        |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9h00 - 9h30   | <b>Présentation des participant-es et de la formation</b>                                                              |
| 9h30 - 10h45  | <b>Représentations liées aux violences sexistes et sexuelles</b><br><i>Pause – 15'</i>                                 |
| 11h00 - 12h30 | <b>Définitions des violences sexistes et sexuelles</b><br><i>Déjeuner libre 1h</i>                                     |
| 13h30 - 16h45 | <b>Cadre législatif et accompagnement des victimes - (Pause – 15')</b><br>participation de <b>Solidarité Femmes</b> 13 |
| 16h45 - 17h00 | <b>Conclusion de la première journée</b>                                                                               |

## JOUR 2

|               |                                                                                                                              |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9h00 - 9h30   | <b>Accueil et retours sur le premier jour</b>                                                                                |
| 9h30 - 11h30  | <b>La réalité des violences sexistes et sexuelles en France</b><br><i>Pause – 15'</i>                                        |
| 11h45 - 12h45 | <b>Mieux prendre en compte les VSS : rôle et posture du-de la professionnel-le</b><br><i>Déjeuner libre 1h</i>               |
| 13h45 - 14h45 | <b>Présentation des dispositifs d'orientation et de prise en charge des jeunes</b>                                           |
| 15h00 - 16h30 | <b>Prévention des violences sexistes et sexuelles auprès et avec les jeunes : outils d'animation</b><br><i>(Pause – 15')</i> |
| 16h30 - 17h00 | <b>Conclusion et évaluation de la formation</b>                                                                              |



## Espace numérique

À l'issue de la formation, les participant-es se verront remettre un lien d'accès avec :

- l'ensemble des supports de présentations utilisés par les formateur-ices,
- les informations sur les dispositifs et structures ressources sur la santé des jeunes,
- des ressources pour aller plus loin.



## Évaluation et validation de la formation

**En amont** : sur le bulletin d'inscription les stagiaires indiquent leurs attentes concernant la formation.

Il-elles répondent également à un test de positionnement à l'entrée permettant de définir les acquis.

**En cours** : quiz, exercices d'activation des connaissances, exercices pratiques...

**En fin** : évaluation de la satisfaction des stagiaires et test de positionnement à la fin de formation.

**Validation** : formation non certifiante, présence obligatoire à tous les modules de la formation pour remise de l'attestation de formation pour l'ensemble de la durée.



<https://sud.lecrips.net>



CRIPS SUD



### Antenne des Bouches-du-Rhône

5, rue Saint-Jacques  
13006 Marseille  
07 64 13 98 86  
[transfert13@cripsud.org](mailto:transfert13@cripsud.org)

### Antenne des Alpes-Maritimes

Immeuble Nice Premier, 2ème étage  
455, promenade des anglais - 06200 Nice  
07 64 13 98 91  
[transfert06@cripsud.org](mailto:transfert06@cripsud.org)